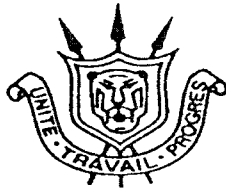


REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/071 DU 15 MAI 2019 PORTANT NOMINATION DE
CERTAINS HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA
JEUNESSE, DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Révision du Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/082 du 20 juillet 2018 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Postes et des Technologies de l'Information ;

Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Postes et des Technologies de l'Information ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

- Directeur Général des TIC :
Madame Rosine Ghyslaine GATONI ;
- Directeur Général de la Jeunesse :
Madame Anathalie MIBURO ;

M

- Directeur Général de l'ONATEL :
Monsieur Privat KABEBA ;
- Directeur Général de la Régie Nationale des Postes :
Monsieur Philippe MPITABAKANA ;
- Directeur de la Planification et des Politiques TIC :
Monsieur Aimé Emmanuel NIBIGIRA ;
- Directeur des Infrastructures des TIC :
Monsieur Francis Olivier CUBAHIRO ;
- Directeur de l'Insertion Economique et de l'Entrepreneuriat des Jeunes :
Madame Jeanne NIYONZIMA ;
- Directeur des Centres pour Jeunes et Promotion des TIC :
Monsieur Raymond ZIRAMPAYE ;
- Directeur de la Coordination des Organisations des Jeunes :
Madame Janvière HARERIMANA ;
- Directeur du Volontariat des Jeunes :
Madame Alice NDUWIMANA ;
- Directeur ABJ :
Monsieur Vital NIYUNGEKO ;
- Secrétaire Exécutif des TIC/SETIC :
Monsieur Pas-Plus NTAHOMBAYE ;
- Directeur Commercial/ONATEL :
Madame Aimé Divine NIYOKWIZIGIRA ;
- Directeur Administratif et Financier/ONATEL :
Monsieur Léopold MANIRAMBONA ;
- Directeur Technique/ONATEL :
Madame Lyse Arlette IRARIMBANIJE ;
- Directeur Administratif et Financier/RNP :
Monsieur Fabien HARAMATEGEKO ;
- Directeur de la Production /RNP :
Monsieur Laurent MBONIHANKUYE ;

M

M

RS

- Directeur de la Poste Finance/RNP :
Monsieur Gaspard NTIRAMPEBA.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

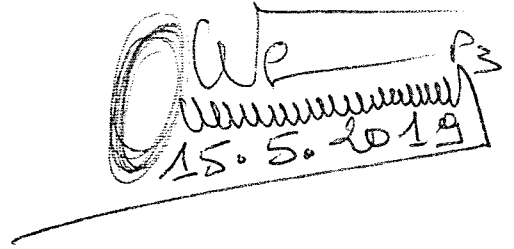
Article 3 : Le Ministre de la Jeunesse, des Postes et des Technologies de l'Information est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 15 mai 2019,

Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT,

Dr Joseph BUTORE.



LA MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES POSTES
ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION,

Honorable Evelyne BUTOYI.

